



**SIX Terravis SA**

Hardturmstrasse 201

Case postale

8021 Zurich

(IDE: CHE-114.332.360)

**Release Notes**

**concernant la mise à jour de Terravis vers la version 6.23 du 02.02.2021**

## Terravis – version 6.23

# Contenu de la mise à jour

### 1. Aperçu des nouvelles fonctionnalités – adaptations

Les améliorations et corrections suivantes seront disponibles avec cette mise à jour:

#### **Généralités concernant le système Terravis**

--

#### **Portail de renseignements Terravis**

--

#### **Transactions électroniques Terravis (eGVT uniquement)**

- Opération «Changement de propriétaire», optimisation du tableau de bord des officiers publics

#### **Transactions électroniques Terravis (eGVT et Nominee)**

--

#### **Transactions électroniques Terravis (Nominee uniquement)**

- Relevé journalier configurable de tous les dépôts d'un participant Nominee ayant le rôle de gestionnaire
- Alignement des données relatives aux cédules hypothécaires (RECON), optimisation en cas de propositions «Seulement dans le registre foncier»

#### **Gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre (Nominee Operations)**

- Opération «Consentement / Notification du créancier», nouveau champ dans la recherche de dépôt de cédules hypothécaires

## 2. Détail des nouvelles fonctionnalités – adaptations

### 2.1. Généralités concernant le système/portail Terravis

--

### 2.2. Portail de renseignements Terravis

--

### 2.3. Transactions électroniques Terravis (eGVT)

#### **Opération «Changement de propriétaire», optimisation du tableau de bord des officiers publics**

Dans le tableau de bord des officiers publics, les trois optimisations suivantes ont été effectuées:

#### 1. Module de paiement

Les paiements d'un montant de CHF 0.00 ou négatif ne peuvent pas être traités. La saisie de ces paiements sera donc bloquée.

Si un paiement de CHF 0.00 est saisi, le message «Le montant du paiement ne peut être CHF 0.00 ou négatif» s'affiche lorsqu'on clique sur le bouton «Ajouter».

#### 2. Gestion des cédules hypothécaires

L'état de validation de la cédule hypothécaire est correctement affiché en fonction de la combinaison des instituts de crédit Nominee. Il n'y a pas de changement pour les instituts de crédit eGVT concernés ainsi que pour les cédules hypothécaires sur papier.

Concrètement, cela signifie:

#### a. État de la validation lorsque l'institut de crédit Nominee est le même pour le vendeur et l'acheteur.

- i. Demandé
- ii. Reçu
- iii. Confirmé

#### b. État de la validation lorsqu'il y a deux instituts de crédit Nominee:

- i. Demandé, transfert de dépôt
- ii. Reçu, transfert de dépôt
- iii. Confirmé, transfert de dépôt

#### 3. Motif (remarque) lorsque l'invitation d'un institut de crédit est annulée

Si l'invitation d'un institut de crédit est annulée, l'officier public doit en indiquer le motif. Ce texte s'affiche à présent correctement dans le message «Annulation de l'invitation institut de crédit vendeur» ou dans le message «Annulation de l'invitation institut de crédit acheteur».

#### **Remarque:**

Des informations détaillées peuvent être consultées dans le manuel d'utilisation correspondant. Les manuels d'utilisation seront disponibles après la mise à jour. Les manuels d'utilisation peuvent être consultés sur le site [www.terravis.ch](http://www.terravis.ch).

### 2.4. Transactions électroniques Terravis (eGVT et Nominee)

--

## 2.5. Transactions électroniques Terravis (Nominee uniquement)

### **Relevé journalier configurable de tous les dépôts d'un participant Nominee ayant le rôle de gestionnaire**

Un participant Nominee a désormais la possibilité, pour chaque dépôt pour lequel il s'est vu attribuer le rôle de «Gestionnaire», d'activer ou de désactiver la fonction d'inclusion du solde des positions en dépôt dans le nouveau relevé journalier.

À cet effet, la fonction correspondante a été intégrée dans l'onglet «Administration» dans la gestion des utilisateurs, sur la page «Participants».

#### **REMARQUE:**

Pour pouvoir utiliser cette fonction, l'utilisateur connecté doit disposer du droit «UserAdmin».

#### Marche à suivre pour la configuration:

1. Sélectionner l'onglet «Administration»
2. Ouvrir le menu «Gestion des utilisateurs»
3. Sélectionner la rubrique «Participant» et ouvrir la page «Modifier participant»
4. Cliquer sur le bouton «Dépôts pour le rapport du gestionnaire»
5. La page «Rapport du gestionnaire - configurer dépôts» s'affiche avec la liste des dépôts
6. Cocher la case à côté de l'ID dépôt pour activer/désactiver le relevé de dépôt.
7. Cliquer sur le bouton «Sauvegarder» pour appliquer les modifications. Le message «La configuration du dépôt a été enregistrée» s'affiche à l'écran

Par la suite, les positions de chaque dépôt activé seront incluses dans le relevé généré par le gestionnaire durant la nuit. Le relevé sera disponible dès le jour suivant.

### **Alignement des données relatives aux cédules hypothécaires (RECON), optimisation en cas de propositions «Seulement dans le registre foncier»**

Le rejet des propositions du type «Seulement dans le registre foncier» sera masqué pour tous les participants Nominee, à condition qu'au moment du rejet, la cédule hypothécaire se trouve déjà dans le dépôt du participant.

## 2.6. Gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre (Nominee Operations)

### **Opération «Consentement / Notification du créancier», nouveau champ dans la recherche de dépôt de cédules hypothécaires**

Lors du lancement de l'opération et de l'ajout des cédules hypothécaires de registre, le champ «Montant (CHF)» sera désormais disponible dans la «Recherche dépôt de cédules hypothécaires».